



## Je suis propriétaire d'un garage dans un immeuble en copropriété,

Par **loup**, le **30/05/2008** à **12:43**

est ce normal de payer des dépenses générales sans garage extérieur au tantième alors qu'il s'agit d'un garage ? Aussi, j'ai une colonne, sur ma première facture qui m'indique "charges locatives", qu'est ce que cela signifie et surtout pourquoi est ce noté sur ma facture pour 9.72€ ?

Enfin, Foncia Sogi Pelletier a t il le droit de me facturer 123.10€ de frais de mise à jour de fichiers ? N'est ce pas excessif ?

Pour terminer, ai je le droit de changer la porte de mon garage comme toutes les autres de l'immeuble sans l'accord du syndic ? J'ai déjà contacté le syndic mais il ne me répond pas. Le fabricant de porte de garage m'a indiqué que si je changais ma porte pour mettre une porte comme les autres, cela n'était pas illégal.

Je vous remercie pour vos réponses.